



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt seize ~~cent quatre vingt six~~, le 28 MARS à 15 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

AUGMENTATION DU TARIF
DU REPAS à la cantine
scolaire

Date de convocation du Conseil municipal : 19.03.96

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux

ABSENTS : MM. néant

M. lle JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de fixer le prix de repas
servi à la cantine scolaire à 6.50 francs à compter du 1 er avril 1996.

Le tarif actuel étant de 6.35 francs.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Yves CORRE.

